

Stationnement interdit pour la livraison de mobile-homes au camping des Maurois



Les mercredis 26 mars et 02avril de 08h00 à 11h00, il sera interdit de stationner dans les rues de Butel et des Maurois pour permettre la livraison de mobile homes sur le terrain de camping du village.

Documents

[Arrêté municipal](#)

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69